

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 4 février 2026**

Communication n° 01/02.2026

Objet: éclairage public dans le Bourg

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le fonctionnement de l'éclairage public du Bourg s'est avéré très aléatoire ces dernières semaines. Nos collaborateurs communaux, accompagnés d'électriciens externes, ont passé plusieurs heures pour en trouver la cause.

Dans un premier temps, une pièce défectueuse a été remplacée. Dans un deuxième temps, nous avons constaté qu'un câble électrique souterrain avait été endommagé, ce qui provoquait des courts-circuits. Ce problème, indépendant de la volonté de la Municipalité, est désormais réglé.

Cependant, les spécialistes poursuivent leurs investigations pour résoudre d'autres dysfonctionnements dans le Bourg.

Nous remercions toutes les personnes affectées par cette situation pour leur compréhension et leur patience.

La Municipalité

Saint-Prex, le 4 février 2026/AG – 101.02.03

Pour tout renseignement, s'adresser à M^{me} Anouk Gäumann, au 079 229 29 72